F

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-troisième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 17-21 octobre 2016

OBSERVATIONS LIMINAIRES DE LA PRÉSIDENTE DU CSA

M. Jose Graziano da Silva, Directeur général de la FAO,
M. Kanayo Nwanze, Président du FIDA,
Mme Elisabeth Rasmusson, Sous-directrice exécutive du PAM,
Mesdames et messieurs les ministres,
M. Patrick Caron, Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau,
Excellences,
Mesdames et messieurs les représentants des pays membres du CSA,
Mesdames et messieurs les représentants des parties prenantes du CSA,
Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à la quarante-troisième session du CSA!

Je me réjouis de vous voir si nombreux et remercie tout particulièrement les éminents orateurs qui ont répondu à notre invitation.

Par notre présence ici, nous soulignons avec force l'importance de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'appui d'un développement fondé sur l'équité et l'égalité, et la place centrale qu'elles occupent dans le programme de développement mondial.

Depuis qu'il a été réformé, le CSA a joué un rôle de chef de file, réussissant à diriger l'attention de la communauté internationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et l'engagement du Comité – jusque dans les débats les plus passionnés sur des questions controversées – ne s'est jamais démenti.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

ms016

Bien au contraire, il a su mettre à profit sa vocation de plateforme multipartite, une base scientifique solide grâce aux données fournies par le Groupe d'experts de haut niveau, et les compétences techniques des trois institutions des Nations Unies sises à Rome – la FAO, le PAM et le FIDA – pour s'accorder sur la manière d'aborder certains thèmes complexes qui touchent aux causes profondes de la faim et de la malnutrition. Nos recommandations pratiques en matière de politiques peuvent aider nos pays à réaliser la faim zéro et à vaincre la malnutrition sous toutes ses formes, et ce de notre vivant.

Notre contribution est prise en compte dans la résolution des Nations Unies sur le Programme de développement à l'horizon 2030, dans le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et, tout récemment, dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant la Décennie d'action pour la nutrition.

Cette année, nous célébrons le quarantième anniversaire du CSA. Quarante années de dur labeur, de débats politiques ardents et de succès dans nos délibérations. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ne serait-ce qu'au cours de ces cinq dernières années, l'action du CSA a débouché sur plusieurs produits majeurs – les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées. Chacun de ces accords conclus à l'échelle mondiale est sans précédent dans son domaine propre, tant par le nombre de parties prenantes concernées que par l'inclusivité du processus ayant abouti à son adoption.

La période intersessions qui vient de se terminer a été une fois encore très productive pour le Comité et j'aurais été surprise du contraire.

S'agissant de la mobilisation du CSA en faveur du Programme de développement à l'horizon 2030, nos travaux ont abouti à une proposition sur la manière dont le Comité peut contribuer de manière significative à la mise en œuvre du Programme, tant par des efforts au niveau national que par une action collective.

Nous avons débattu de la manière d'améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés, pour leur permettre de contribuer davantage à la lutte contre la faim et la malnutrition et j'ose espérer que ces recommandations de politique générale seront approuvées pendant la plénière.

Par ailleurs, vous serez également appelés à approuver les recommandations issues du dixième rapport du HLPE, intitulé « Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? » qui nous a été remis cette année.

Sept ans après la réforme du CSA, le moment est venu pour nous qui dirigeons les destinées du Comité de faire le bilan de ses réalisations et de décider quelle sera sa mission future. C'est pourquoi nous avons lancé en 2016 une évaluation indépendante qui ne s'intéressera pas seulement au passé mais fera également des propositions tournées vers l'avenir afin que nous puissions répondre encore plus efficacement aux défis les plus pressants en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Nous devons nous poser la question en ces termes: «Jusqu'à quel point suis-je prêt à me mobiliser pour permettre au Comité de mener une action plus incisive?»

Nous voulons aussi mieux comprendre quelle est l'expérience des pays concernant l'utilisation et l'application des produits du CSA. C'est pourquoi mercredi nous tiendrons notre premier événement thématique mondial sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.

Nous avons reçu plus de 60 contributions qui illustrent l'expérience et les bonnes pratiques accumulées dans ce domaine.

Une telle abondance de rapports – et soyons certains qu'elle ne reflète pas le nombre total de pays qui ont essayé d'appliquer l'un ou l'autre aspect des Directives adoptées en 2012 – montre combien les recommandations de politique concertées à l'échelle mondiale sont importantes pour promouvoir de meilleures politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à l'échelon national.

Permettez-moi maintenant d'aborder le thème choisi pour la séance inaugurale de la présente session du Comité, à savoir: «Les systèmes alimentaires durables, la nutrition et le changement climatique».

Mettre en place des systèmes alimentaires durables revient fondamentalement à réaliser les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui sont liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Au cours des années à venir, nous pourrons contribuer de maintes façons à la réalisation de ces objectifs mondiaux, par exemple en conférant une dimension inclusive aux débats qui auront lieu dans le cadre du prochain Forum politique de haut niveau ou en travaillant en lien avec les organisations régionales et nationales qui peuvent aider les pays à mettre en œuvre les politiques du CSA.

La CIN2 et la Décennie d'action en faveur de la nutrition sont les signes d'un élan plus vigoureux de la communauté internationale contre la malnutrition sous toutes ses formes.

Au CSA, nous avons la possibilité unique d'utiliser notre forum mondial de parties prenantes pour renforcer la cohérence des politiques et promouvoir des actions mieux coordonnées en faveur d'une meilleure nutrition pour chacun. Un nouveau rapport du HLPE sur la nutrition et les systèmes alimentaires est attendu en octobre de l'année prochaine.

Enfin, le changement climatique. Tout comme la sécurité alimentaire, ce thème me tient particulièrement à cœur. Les économies fondées sur l'agriculture, comme celle de mon pays, le Soudan, sont à la merci du changement climatique et, aujourd'hui, les faits nous alertent malheureusement à la gravité et aux effets insoutenables qu'un réchauffement planétaire de l'ordre de quatre degrés aurait sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le Sahel se désertifie peu à peu et, dans la région, les moyens d'existence disparaissent, forçant les gens à se déplacer à l'intérieur des frontières ou à émigrer, et à abandonner l'agriculture, ce qui augmente l'insécurité alimentaire.

Au début de l'année, me trouvant à New York pour la signature de l'Accord de Paris sur le climat et pour son entrée en vigueur officielle, j'ai saisi cette occasion pour parler autour de moi du changement climatique et de la menace qu'il représente pour la sécurité alimentaire, et pour prôner des politiques qui permettent de sauvegarder l'agriculture et le droit universel à l'alimentation.

Je suis convaincue que le lien entre les systèmes alimentaires durables, la nutrition, le changement climatique et d'autres enjeux du développement deviendra un thème récurrent des travaux du CSA.

Ces prochaines années nous réservent des défis qui exigeront beaucoup du CSA. C'est pourquoi, tout en consolidant nos réalisations passées, il est impératif de tout mettre en œuvre pour multiplier notre impact.

Nous devrions tous réfléchir à la manière dont le CSA pourrait mieux remplir son rôle et aider ses membres à éliminer la faim et de la malnutrition.

L'horizon 2030 n'est pas si lointain et pour réussir dans notre entreprise, il importe d'agir dès maintenant, de nous engager encore plus résolument et d'investir à la hauteur de nos ambitions.

J’espère que d’ici à la fin de la semaine, vous aurez été nombreux à me faire part de vos idées.

Nous devons conjuguer nos efforts si nous voulons garantir un avenir meilleur à tous ceux qui souffrent de la faim et de la sous-alimentation, à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants.

Je souhaite que la semaine que nous allons consacrer aux travaux du CSA soit fructueuse.

Merci de votre attention.